

SARA 2019 : LANCEMENT OFFICIEL DU PROGRAMME ÉQUITÉ AFRIQUE DE L'OUEST

Des prix rémunérateurs pour lutter contre la pauvreté des producteur-rice-s et améliorer la durabilité des filières



Le 23 novembre 2019 sur le SARA, (de gauche à droite), Emmanuel DEBROISE (Directeur de l'AFD Côte d'Ivoire), Didier GUILLAUME (Ministre de l'Agriculture), Christophe BOSCHER (AVSF) et Emilie DUROCHAT (Commerce Équitable France).

C'est au Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan (SARA) 2019 que Commerce Équitable France, AVSF et leurs partenaires ouest africains ont choisi de lancer officiellement avec l'Agence Française de Développement en présence de Didier GUILLAUME, Ministre français de l'Agriculture et de l'Alimentation, la seconde phase du Programme ÉQUITÉ. Cette nouvelle phase d'un montant de 11,5 millions d'euros ambitionne de mettre à l'échelle une approche qui a fait ses preuves : promouvoir des prix plus équitables, stables et rémunérateurs aux producteur-rice-s pour lutter contre la pauvreté, et leur donner les moyens d'investir dans des modes de production plus résilients et d'enrayer la déforestation.

DES PRIX RÉMUNÉRATEURS POUR LES PRODUCTEURS : L'URGENCE A AGIR !

43 % de la population de l'Afrique de l'Ouest vit en dessous du seuil de pauvreté, plus de la moitié des producteur-rice-s de cacao vivent avec 1,2 USD par jour en Côte d'Ivoire : voici quelques-unes des statistiques alarmantes sur la situation des producteur-rice-s en Afrique de l'Ouest.

Face à ce constat, le mouvement international du commerce équitable milite pour des échanges commerciaux respectueux des producteurs et de l'environnement. Il porte une vision du commerce au service d'économies plus inclusives et du développement durable. Le commerce équitable propose aux entreprises et aux organisations de producteur-rice-s **des partenariats économiques rééquilibrés basés sur des prix minimum, une prime de développement versée à la coopérative et des engagements commerciaux pluriannuels**. Il incite aussi les consommateurs à affirmer leurs préférences pour des produits plus justes et plus durables.

On observe une prise de conscience croissante de l'urgence à mieux rémunérer les producteur-rice-s agricoles pour lutter contre la pauvreté. En témoignent les récentes déclarations des gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana réunis à la World Cocoa Foundation (WCF) en octobre 2019 à Berlin qui exigent que tous les programmes de durabilité sur la filière cacao s'accompagnent systématiquement d'un prix supérieur payé aux producteur-rice-s. Les acteurs du commerce équitable s'en félicitent tout en constatant l'urgence à repenser globalement la durabilité des filières, dans un contexte où la déforestation continue de s'aggraver.

En identifiant le commerce équitable comme un outil efficace d'atteinte de l'ensemble des Objectifs du Développement Durable, **l'AFD a décidé de financer une seconde phase du programme ÉQUITÉ sur la période 2019-2023, pour booster les filières de commerce équitable de cacao, karité, anacarde, fruits et artisanat dans six pays : Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali, Ghana, Togo et Bénin.**



Abidjan, du 22 novembre au 01 décembre 2019

**SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE
ET DES RESSOURCES ANIMALES D'ABIDJAN**

DES FILIERES DE COMMERCE ÉQUITABLE POUR UNE PRODUCTION PLUS RÉSILIENTE ET PLUS DURABLE

Le programme ÉQUITÉ vise à augmenter les revenus des producteur-rice-s, à améliorer leurs conditions de vie et à renforcer leurs coopératives. **Ce sont les conditions indispensables pour leur permettre d'investir dans des modes de production plus respectueux de l'environnement, plus résilients face aux changements climatiques et qui enravent la déforestation dans la sous-région.**

En finançant directement des projets de développement économique durable mis en œuvre par les coopératives de petit-e-s producteur-rice-s de commerce équitable, le programme ÉQUITÉ permet d'apporter des solutions adaptées aux défis environnementaux auxquels les producteur-rice-s font face et qui augmentent d'autant plus leur vulnérabilité : pollution des sols et des eaux, prolifération des maladies et ravageurs, cycles du climat perturbés, baisses de la fertilité des cacaoyères, fragilisation des éco-systèmes, etc.

Il soutient ainsi des innovations agroécologiques au sein des coopératives telles que l'installation de parcelles agroforestières, la conversion vers l'agriculture biologique, la fertilisation organique des cacaoyères, etc.

En consolidant les plateformes nationales de commerce équitable et en collaborant étroitement avec les labels de commerce équitable et réseaux de producteur-rice-s, le programme ÉQUITÉ ambitionne d'alimenter un dialogue pluri-acteurs avec la société civile et les pouvoirs publics pour contribuer à établir des règles du jeu renouvelées en mesure de répondre aux défis de la pauvreté et de modes de production plus durables.

Le programme ÉQUITÉ ambitionne ainsi de contribuer à offrir un avenir aux petits producteur-rice-s pour l'agriculture dans leur territoire et dans leur village tout en répondant aux enjeux du changement climatique.



COMMERCE ÉQUITABLE : UN ACCÉLÉRATEUR DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Un projet financé par :



Mis en œuvre par :



En partenariat avec :



et les autres plateformes ouest africaines de commerce équitable

Contacts Presse : Manon LELARGE – +33 1 43 94 72 13 - lelarge@commerceequitable.org

Edouard COUTURIER – +33 1 43 94 73 48 – e.couturier@avsf.org

Christophe BOSCHER - +225 88 40 38 80 - c.boscher@avsf.org